

## DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS ET DE RENSEIGNEMENTS

---

Conformément à l'article R. 225-88 du Code de commerce, tout actionnaire titulaire de titres nominatifs peut, à compter de la convocation des Assemblées et jusqu'au cinquième jour avant la réunion, demander à la société de lui envoyer les documents prévus aux articles R. 225-81 et R. 225 -83 du Code de commerce.

Si vous souhaitez recevoir ces documents, vous voudrez bien nous retourner la formule ci-dessous.

Nous vous ferons parvenir ces pièces à l'exception de celles qui étaient annexées à la procuration.

Nous vous signalons de plus que les actionnaires titulaires de titres nominatifs peuvent, par une demande unique, obtenir l'envoi des documents précités qui seront établis à l'occasion de chacune des Assemblées d'actionnaires ultérieures.

Formule à adresser à :

BOLLORE  
TOUR BOLLORE  
31-32, quai de Dion Bouton  
92800 PUTEAUX

**Financière de l'Odet**

***Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du mercredi 29 mai 2019***

M., Mme ou Melle .....

Adresse complète .....

Titulaire de .....

..... titres nominatifs .....

..... titres au porteur inscrits en compte à la banque .....

ainsi qu'il résulte de l'attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

demande d'envoi à l'adresse ci-dessus des documents ou renseignements visés par les articles R. 225-81 et R.225 -83 du Code de commerce sur les sociétés commerciales.

A....., le ..... 2019